

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député de Champlain a posé une question de privilège relativement à son désaccord avec le solliciteur général (M. Fox) au sujet de questions et réponses pendant la période des questions. En tout cas, c'est certainement une question de débat, mais non une question de privilège. Enfin, il n'existe pas de motion proposée par l'honorable député. En conséquence, pour le président de la Chambre, il n'y a rien à faire étant donné les circonstances.

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement comme d'habitude au sujet des travaux de la Chambre. Je signale tout d'abord que je regrette que le président du Conseil du Trésor ne soit pas resté à la Chambre comme je l'en ai prié pour faire une déclaration au sujet du très important programme qu'il a annoncé. J'imagine qu'il avait un rendez-vous dans l'immeuble de la presse et qu'il ne pouvait pas se permettre de le manquer, même pour rester au Parlement.

J'aimerais demander au leader suppléant du gouvernement à la Chambre de confirmer les questions qu'il mettra en délibération aujourd'hui et demain. Certaines consultations ont eu lieu à propos des travaux prévus pour lundi et mardi, alors qu'il est question d'un débat sur les affaires extérieures. D'après moi, ce serait un débat très important qui intéressera tous les Canadiens. Le député est-il en mesure de nous dire quand la motion sera présentée et quelle en sera vraisemblablement la teneur? Voudrait-il également veiller à déposer la motion d'ajournement d'après les consultations qui ont eu lieu, afin que nous puissions l'adopter et procéder ensuite à l'important débat dont je viens de parler?

● (1512)

M. Cafik: Nous donnerons d'abord la priorité, et cette mesure sera étudiée aujourd'hui même, au bill C-5 concernant la loi électorale à qui il reste à franchir l'étape du rapport et de la troisième lecture. Nous aimerions faire franchir à ce projet de loi toutes les étapes avant de passer à autre chose. Si nous y parvenons avant demain soir, nous passerons ensuite au bill C-7, tendant à modifier la loi sur les déclarations des corporations et des syndicats ouvriers. Après cela, les séances de lundi et de mardi seront consacrées à un débat spécial sur les affaires extérieures. De plus, nous espérons en arriver à nous entendre sur le renvoi de la question de la liberté d'information au comité, qui fait l'objet de consultations en ce moment.

En ce qui concerne la motion relative au débat sur les affaires extérieures, elle ne sera pas présentée avant l'adoption du bill C-5, mais nous souhaitons le faire le plus tôt possible. Quant à la motion d'ajournement, nous voudrions également en finir avec le bill C-8 avant de la présenter. Et c'est ce qui sera fait demain, si nous parvenons à adopter ces deux mesures.

M. Baker (Grenville-Carleton): Voilà une réponse fort complète et j'ose espérer que nous en obtiendrons une aussi complète à la question soulevée par mon collègue de York-Simcoe selon qui le gouvernement, s'il le voulait, pourrait présenter

Travaux de la Chambre

l'importante mesure relative aux crédits d'impôt liés à la création d'emplois dont il a été question bien avant le bill C-11. Nous pourrions faire diligence à ce propos puisqu'il s'agit d'une mesure d'une grande portée.

De même, il conviendrait peut-être que le leader adjoint du gouvernement nous dise ce que le gouvernement entend nous proposer en fait de mesures législatives, quand nous reviendrons en janvier, surtout des mesures de relance économique. J'espère qu'à ce moment-là, on ne nous proposera pas d'étudier, par exemple, une mesure sur la statistique du pétrole. Le député n'est peut-être pas en mesure de nous renseigner aujourd'hui, mais il pourrait sans doute consulter ses collègues pour savoir si, avant le congé, le leader du gouvernement, le vice-premier ministre, pourrait nous dire quelles mesures le gouvernement songe à présenter afin que nous puissions adopter sans tarder les mesures d'ordre économique.

M. Cafik: A propos de l'adoption rapide, avant l'ajournement, du projet de loi sur les crédits d'impôt, je dois dire au député que je ne sais pas où en est la question. Toutefois, je ne manquerai pas de la porter à l'attention de mes collègues du cabinet et de leur transmettre en même temps l'offre que le député a faite.

Deuxièmement, pour ce qui est de déposer avant l'ajournement une liste des mesures que nous étudierons après l'inter-session des Fêtes, je dois dire que la question a été discutée à plusieurs reprises dans le contexte de l'annonce du programme d'une session. Cet usage n'a plus cours depuis un an et demi ou deux ans car, à l'origine, on remettait d'avance aux députés une liste de toutes les mesures qu'ils auraient à étudier pour que nous puissions nous entendre sur la répartition du temps et accélérer l'étude des divers projets de loi. Nous avons abandonné cet usage depuis quelque temps parce qu'il n'atteignait pas ce but. Quoi qu'il en soit, je signalerai la question au leader du gouvernement à la Chambre, et je suis certain qu'elle sera débattue lorsque les leaders des divers partis se rencontreront.

M. Baker (Grenville-Carleton): Se pourrait-il que la vraie raison pour laquelle on ne nous a pas remis de liste des mesures soit que le gouvernement ne sait pas où il va?

Des voix: Oh!

Une voix: Un coup bas!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, c'est justement ce que j'allais moi-même demander comme question supplémentaire, mais je n'ai plus besoin de le faire.

M. MacFarlane: Balivernes!

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Revenons à ce qu'a dit le ministre. Il n'a pas l'intention de présenter la motion concernant les affaires extérieures ni celle concernant l'ajournement tant que l'étude du bill C-5 ne sera pas terminée. Je tiens à souligner que, si nous devons étudier ces deux questions lundi, il faudrait de toute façon qu'on nous en avise avant la levée de notre séance de demain. Le ministre ne pourrait-il pas remettre aux députés de l'opposition le texte des motions qui seront présentées à la Chambre pour que nous puissions nous préparer pour les débats de lundi et mardi?